

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) MINI-RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANKA, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de dix (10) mini-réseaux d'Approvisionnement en Eau Potable dans certaines localités de la Commune de BANKA.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter par chaque mini AEP sont regroupés en les lots ci-après ;

- Études hydrogéologiques ! installation de chantier / implantation du forage ;
- Construction d'un forage ;
- Fourniture et pose moyen d'exhaure du forage ;
- Conduite d'adduction ;
- Construction d'une borne fontaine ; Il
- Alimentation des pompes en énergie solaire ;
- Construction d'un réservoir en BA de 7,5m³ ;
- Périmètre de sécurité du forage et des panneaux solaires (5m x5m) ;
- Prestations diverses.

Les travaux à réaliser sont détaillés dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCPT), le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 229 550 788 (deux cent vingt-neuf millions cinq cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-huit) francs CFA

4.Allotissement

Lot unique.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions définies dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6.Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget du FEICOM et de la Commune de BANKA, Exercice 2023.

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BANKA, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, ou bien sur le site interne! de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Commune de BANKA, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'une somme non remboursable de 150 000 (Cent Cinquante Mille) francs CFA.

9.Remises des offres New(Additif)

24/10/2023 à 10 heures

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO. précisant le montant de 4 591 016 (quatre millions cinq cent quatre-vingt-onze mille seize) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis New (Additif)

24/10/2023 à 11 heures

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment de ;

- Absence d'une pièce du dossier administratif au terme du dépouillement et non régularisé dans un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non conforme,
- Présence dans le répertoire des entreprises exclus des marchés publics par le MINMAP;
- Avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance d'un projet financé par le FEICOM ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-respect de 190 sur 24 des critères d'évaluation de l'offre technique.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 24 critères essentiels jointe au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre ;
- Référence ;
- Méthodologie, planning d'exécution des travaux et le

délai d'exécution ;

- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 19 oui sur 24 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe).

Chaque offre pour être déclarée techniquement conforme doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires.

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les preuves d'acceptations des conditions du marché au RPA0, notamment Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

15. Attribution

Le Maire de la Commune de BANKA attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : Le rabais doit être écrit en lettre et en chiffre sous peine de non prise en compte conformément à la lettre circulaire du MINMAP.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables à la Commune de BANKA, Secrétariat Général, Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants ; 673 205 725 / 699 370 748

BANKA Le 29-09-2023

Le MAIRE

NGUESSIEUK Joseph Clovis